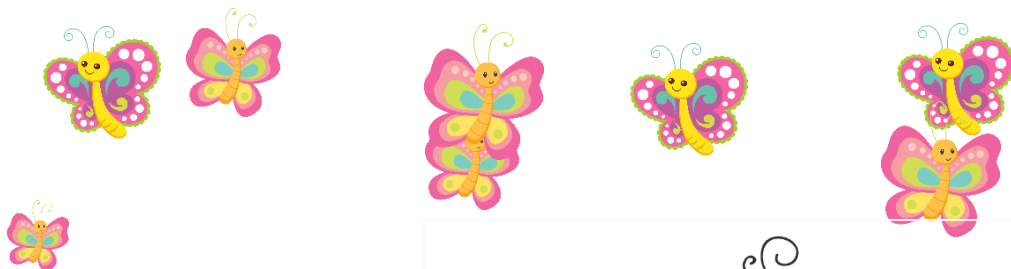




# LE PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'ASSOCIATION LA MARELLE ENCHANTEE



La Marelle Enchantée est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 à but non lucratif. Elle assure la gestion et le fonctionnement du Multi-Accueil La Marelle Enchantée située sur la commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT.

Son action est définie par ses statuts, son règlement de fonctionnement (et ses protocoles associés) et son projet d'établissement.

Ce projet d'établissement, se décompose en 3 projets :

- Projet d'accueil
- Projet éducatif
- Projet social

Le projet pédagogique décline les actions concrètes menées sur le terrain découlant de ces trois projets.

Depuis le décret d'août 2021, un cadre national pour l'accueil du jeune enfant a été élaboré et doit être appliqué dans toutes les structures. Il constitue une référence pour les professionnels qui ont pour priorité le développement, l'épanouissement, et le respect des droits des enfants en relation avec leurs familles.

Ce texte-cadre expose les principes que la France adopte, en vue de garantir les meilleures conditions d'accueil à ses très jeunes citoyens. En prenant en compte les besoins fondamentaux des tout-petits, il reformule les pratiques professionnelles à partir du point de vue de l'intérêt supérieur de l'enfant, et explicite la manière dont le monde de la petite enfance peut poser les bases nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque petite fille et de chaque petit garçon.

Ce cadre est résumé en 10 grands principes de la charte nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant.

## LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traitée, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Ces 10 principes sont déclinés dans les trois projets constitutifs de notre projet d'établissement.